

## Compte - Rendu

### Commission Culture du lundi 5 Octobre 2009 à Fontaine-le-Dun

#### **Présents :**

Mr LHEUREUX Jérôme, Vice-Président du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime en charge de la culture

Mme CHAUVEL Dominique, Déléguée Entre Mer et Lin du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mme HOUZARD Sylvie, Déléguée Côte d'Albâtre du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mr MENARD Paul, Délégué Entre Mer et Lin du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mr MOZZICONACCI Claude, Délégué Région d'Yvetot du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mme NOUVIAN Marie, Déléguée Plateau de Caux – Fleur de Lin du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mr ROUSSEL Hubert, Délégué Plateau de Caux – Fleur de Lin du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mr TERRIER, Délégué Région d'Yvetot du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mr MATHON Guillaume, Directeur du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Melle HENNART Julie, Agent de développement culturel au Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

#### **Excusés :**

Mr CANU Emile, Délégué Région d'Yvetot du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

Mr ROUSSEAU Jean-Nicolas, Président du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

#### **Absents :**

Mr DEMAZIERES Mario, Délégué Région d'Yvetot du Syndicat Mixte Plateau de Caux Maritime

# Sommaire

1. **Présentation et rappel du contexte culturel du Pays Plateau de Caux Maritime**.....P3
  
2. **Présentation de l'audit culturel et des thématiques soulevées**.....P4
  - La lecture publique..... P4
  - Le patrimoine.....P5
  - Le spectacle vivant.....P5
  - Autres thématiques et problématiques transversales.....P6
  
3. **Conclusion**.....  
..P7

## **1. Présentation et rappel du contexte culturel du Pays Plateau de Caux Maritime**

La Commission Culture du Pays Plateau de Caux Maritime s'est réunie le lundi 5 octobre 2009 à 18h30 à Fontaine-Le-Dun sous la présidence de Mr Jérôme LHEUREUX qui, en préambule, a présenté le nouveau Pôle Multiservices de la Communauté de Communes Entre Mer et Lin et Mlle Julie HENNART, agent recruté pour le développement culturel du Pays Plateau de Caux Maritime.

Un bref rappel a permis de se remémorer les axes de la Charte du Pays au niveau culturel, c'est à dire le soutien au dynamisme associatif et culturel ainsi que la mise en réseau des acteurs et équipements culturels. Ce rappel s'est poursuivi par une présentation des 5 fiches actions concernant la culture :

- Fiche action n°1 de la partie III : étude de la valorisation et du développement du potentiel culturel du Pays Plateau de Caux Maritime
- Fiche action n°2 de la partie III : travaux conservatoires d'urgence pour le cloître des Pénitents
- Fiche action n°3 de la partie III : Réhabilitation de la chapelle Saint-Louis
- Fiche action n°4 de la partie III : Réhabilitation du Manoir du Fay
- Fiche action n°1 de la partie IV : Aménagement et animation de la commune (Le Hanouard) sur la thématique «le village des arts »

Après ce rappel, Mlle Julie HENNART a présenté l'état d'avancement des travaux. Alors que le Manoir du Fay à Yvetot est en phase d'aménagement des extérieurs pour ouvrir le site au public, les travaux de mise hors d'eau du cloître des Pénitents à Saint-Valery-en-Caux et les travaux de restauration et de mise en sécurité de la chapelle Saint-Louis d'Yvetot n'ont pas encore débuté. En effet, la commune de Saint-Valery-en-Caux se concentre sur l'aménagement du front de mer et faute de financement, la Mairie d'Yvetot ne peut pas entamer les travaux de restauration de la chapelle. Concernant le Village des Arts sur la commune de Le Hanouard, la deuxième phase des travaux va débuter avec la réhabilitation d'un ensemble de bâtiments du 19e siècle pour y aménager des logements et ateliers dans le but, à terme, d'accueillir artistes et artisans.

Avant la présentation du travail confié à Mlle Julie HENNART, les 4 thèmes retenus par le Pays pour le développement culturel ont également été rappelés : le Lin – Bourvil – le

Cinéma – le Patrimoine, ainsi que certaines modalités d'éligibilité pour les demandes de subventions (le projet doit au minimum correspondre à l'un des quatre thèmes et avoir un rayonnement à l'échelle du territoire).

## **2. Présentation de l'audit culturel et des thématiques soulevées**

### **La lecture publique**

Suite à la présentation des différentes phases à mettre en place pour le développement culturel, c'est à dire, la phase d'audit culturel, celle du schéma de développement culture et celle concernant les fiches actions, Mr Jérôme LHEUREUX est intervenu pour expliquer et mettre au point la phase d'audit culturel et plus précisément le diagnostic culturel en expliquant qu'il convenait d'étudier l'ensemble des caractéristiques culturelles du territoire pour se concentrer par la suite sur les éléments les plus importants du schéma de développement culturel. La question d'étudier ou non le domaine de la lecture publique a été soulevée. Mme Sylvie HOUZARD, Maire de Vittefleur, considère que la lecture publique ne fait pas partie des compétences du Syndicat Mixte, qu'il n'a pas à intervenir dans la gestion et la mise en réseau des bibliothèques/médiathèques et que le questionnaire adressé à ces structures était trop détaillé et sensiblement le même que celui envoyé par la Bibliothèque Départementale de Prêt (en contrepartie d'une subvention). Mme Dominique CHAUVEL, Maire de Sotteville sur Mer et Vice-Présidente du département de Seine-Maritime en charge de la culture et du patrimoine, a souligné que ce questionnaire était trop conséquent et que la lecture publique concernait le département. Cependant, Mme Marie NOUVIAN, Maire de Saint-Laurent-en-Caux, Mr Claude MOZZICONACCI, Maire de Sainte-Marie-des-Champs et Mr Didier TERRIER, Maire d'Allouville-Bellefosse, ont appuyé l'intérêt de la mise en réseau des bibliothèques du territoire et d'une étude détaillée sur la lecture publique. Mme Marie Nouvian précise que ce genre d'études<sup>1</sup> est important pour les élus car elles permettent d'aider à la conception et réalisation de projets, elle aurait d'ailleurs aimé qu'une étude sur la lecture publique soit effectuée avant de mettre en place son projet de médiathèque interactive à Saint-Laurent-en-Caux. En conclusion, le diagnostic culturel comprendra une partie sur la lecture publique afin de mettre en avant

---

1 Un prototype de l'étude culturelle sur la lecture publique a été distribué à l'ensemble des participants.

l'offre et la demande ainsi que les activités et animations culturelles engagées par ces structures.

### Le patrimoine

Après ce débat sur la lecture publique, une autre thématique culturelle a été abordée, celle du patrimoine et plus précisément de la réalisation d'un guide patrimonial avec textes explicatifs et illustrations (exemple du diagnostic patrimoine de la Communauté de Communes du Haut-Anjou<sup>2</sup>). Cet élément de communication et de promotion du territoire à destination de la population et des touristes, pourrait être diffusé en format numérique sur le site du Pays Plateau de Caux Maritime et sur le futur site de l'Office de Tourisme du Pays. De l'avis général, ce guide est un moyen de communication intéressant qui permettrait de promouvoir le patrimoine des 109 communes. Cependant, certaines réserves ont été émises, notamment celle de ne pas créer un autre document de communication dans la même optique que les guides touristiques tels que le « Guide du Routard » ou le « Guide Vert ». Mlle Julie HENNART a souligné que ce guide aurait plus une dimension culturelle, architecturale et historique que touristique. Agrémenté de photographies, ce guide permettrait de promouvoir l'ensemble des communes car il se concentrerait sur un plus petit territoire, contrairement aux guides touristiques qui travaillent sur une région, un département ou plusieurs Pays. L'exemple pris est celui du « Petit Futé » qui dresse un portrait de la Seine-Maritime avec 3 à 5 communes du Pays de Caux Maritime. Si les téléchargements de ce guide patrimonial sont importants, il pourrait être envisagé d'en tirer une édition papier.

### Le spectacle vivant

Autre thématique culturelle abordée : celle du spectacle vivant avec l'édition numérique d'un guide de la diffusion artistique qui permettrait de recenser les équipes artistiques du territoire, voir du département, avec leurs spécificités techniques (exemple : le guide de diffusion culturelle en milieu rural du Conseil Général de la Vienne<sup>3</sup>), Cette question d'aire

---

2 [Diagnostic patrimoine de la Communauté de communes du Haut-Anjou :](http://www.cg49.fr/fileadmin/user_upload/internet/actions/educ_cult_sport/culture/patrimoine/inventaire/Haut_Anjou_synt_hese.pdf)  
[http://www.cg49.fr/fileadmin/user\\_upload/internet/actions/educ\\_cult\\_sport/culture/patrimoine/inventaire/Haut\\_Anjou\\_synt\\_hese.pdf](http://www.cg49.fr/fileadmin/user_upload/internet/actions/educ_cult_sport/culture/patrimoine/inventaire/Haut_Anjou_synt_hese.pdf)

3 [Guide de la diffusion culturelle en milieu rural :](http://www.cg86.fr/uploads/tx_sqlipublications/Guide_diffusion_culturelle_2009.pdf)  
[http://www.cg86.fr/uploads/tx\\_sqlipublications/Guide\\_diffusion\\_culturelle\\_2009.pdf](http://www.cg86.fr/uploads/tx_sqlipublications/Guide_diffusion_culturelle_2009.pdf)

d'étude et de projet sera à débattre lors d'un rendez-vous entre Mme Dominique CHAUVEL et Mlle Julie HENNART. Ce guide permettrait à l'ensemble des 109 communes de connaître et de contacter l'ensemble des équipes artistiques présentes sur le territoire du Pays ou du département. ODIA Normandie, organisme professionnel pour le spectacle vivant et travaillant sur les Régions Haute et Basse Normandie, a mis en place sur son site Internet<sup>4</sup>un répertoire du spectacle vivant mais sur une centaine d'équipes artistiques recensées en Seine-Maritime, seules trois sont situées sur le territoire du Pays Plateau de Caux Maritime (deux à Ecretteville les Baons et une à Yvetot) alors qu'une cinquantaine d'associations et équipes du spectacle vivant ont été recensées sur ce territoire. Cet outil de diffusion pourrait ainsi favoriser les échanges entre compagnies ou associations et les communes souhaitant accueillir une programmation artistique sur leur territoire. Dans cette même optique, Mr Guillaume MATHON, directeur du Syndicat Mixte Pays Plateau de Caux Maritime, souligne qu'il serait possible de réaliser un guide technique et d'accueil des structures communales pour connaître les contacts et spécificités de chaque salle des fêtes, polyvalente ou de spectacle des communes du territoire souhaitant accueillir des spectacles. Une étude technique des salles serait alors menée et pourrait être demandée à ODIA Normandie qui a déjà réalisé ce type d'étude pour la Communauté de Communes Plateau de Caux – Fleur de Lin. De l'avis général, ce guide et cette étude des salles sont intéressants et seraient à inscrire dans le schéma de développement culturel et dans une fiche action du prochain contrat de Pays.

### Autres thématiques et problématiques transversales

Après ces discussions autour de trois thématiques principales, Mlle Julie HENNART a présenté les autres thématiques pour l'étude culturelle : l'enseignement artistique (Musique, Danse, Théâtre, Arts Plastiques), la diffusion et programmation artistique (Lecture publique, Spectacle Vivant, Événementiel, Cinéma, Arts Plastiques), le patrimoine culturel et la création artistique (amateurs, professionnels et résidences artistiques). Ces thématiques ont été actées par l'ensemble des élus ainsi que les problématiques transversales (la communication, la mise en réseau, les déplacements, l'éducation/la sensibilisation, la question des salles et la place des jeunes et personnes âgées). Les discussions se sont d'ailleurs orientées sur ces problématiques en accentuant sur le fait que les mentalités devaient changer afin de raisonner

4 Site de l'ODIA Normandie : <http://www.odianormandie.com/repertoire-spectacle-vivant.php>

globalement, de «casser » les cloisons et d'ouvrir les projets pour les installer sur le plus de communes possibles. Mme Marie NOUVIAN prend l'exemple de l'Agnus Dei, concert ayant eu lieu dans le cadre des rencontres sur le plateau autour du Gigot en septembre 2009 au Rayon-Vert de Saint-Valery-en-Caux mais également dans l'église de Saint-Laurent-en-Caux. Ce type de spectacle vivant qui a remporté un franc succès pourrait être ainsi diffusé sur plusieurs communes. La question de la mobilité et des déplacements a également été abordée. Le Pays possède des salles de spectacle performantes (en particulier au Nord et au Sud du territoire) mais à proximité, Le Havre et Rouen disposent d'une offre importante en salles de spectacles. L'idée de mettre en place des transports en direction de ces agglomérations a été évoquée afin de mettre à disposition des habitants du Pays une offre plus diversifiée. L'un des enjeux culturels du territoire serait donc de faciliter les échanges et idées afin de rassembler autour d'un projet à l'échelle du Pays mais également de travailler sur l'événementiel pour amener spectateurs et touristes. Mr Hubert ROUSSEL, Maire de Gonzeville, a d'ailleurs parler d'un projet «événementiel » autour du cinéma et de Bourvil avec la création d'un festival Bourvil en 2010.

### **3. Conclusion**

Cette séance de la Commission Culture s'est clôturée en prévoyant une nouvelle réunion fin décembre afin d'aborder la question des tables rondes pour l'audit culturel avec la mise en place d'un responsable par thématique.